



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
internationale
du Travail

Approche sur l'élimination du travail des enfants et le travail forcé au Burkina Faso

L'approche intégrée du projet Clear Cotton

Le coton est une culture intensive en termes d'intrants et en main-d'œuvre. De nombreuses familles impliquées dans la production de coton au Burkina Faso connaissent une grande pauvreté et peuvent avoir recours au travail des enfants pour survivre. Cette situation perpétue un cycle de pauvreté et constitue un frein au développement d'une agriculture durable et à la sécurité alimentaire de ces communautés.

Le projet **CLEAR Cotton**: "Élimination du travail des enfants et du travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement" (2018-2023) est cofinancé par l'Union Européenne et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il est mis en œuvre dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Cascades, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et du Centre par l'OIT et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en partenariat avec le gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs, le secteur privé, les coopératives, et les organisations de la société civile.

L'approche du projet est double:

1. Renforcer la législation et les politiques de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes de valeur du coton, du textile et de l'habillement.
2. Prévenir le recours au travail des enfants et au travail forcé par la sensibilisation et la promotion de meilleures opportunités économiques pour les familles dans les zones ciblées.



© FAO/Olympia de Maismont



Le coton au Burkina Faso est la culture d'exportation qui génère le plus de recettes. En 2021, sa production contribue à plus de 4 pour cent du PIB et à plus de 28 pour cent du PIB agricole du pays¹.



55,8 pour cent des enfants de 5 à 17 ans (62,5 pour cent des garçons et 48,1 pour cent des filles), en zone de production cotonnière, sont économiquement actifs. Parmi eux, 46,7 pour cent mènent une activité proscrite pour leur âge

Partenaires

Ministère en charge de l'Agriculture et Direction de l'organisation des producteurs et de l'appui aux institutions rurales; Ministère du Travail et Direction de la lutte contre le travail des enfants; Ministère de l'Éducation et Secrétariat permanent de la stratégie de scolarisation accélérée; Institut national de la Statistique et de la Démographie (INDS); Union Nationale des Producteurs de coton du Burkina (UNPCB); Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB); Unité d'action syndicale (UAS); Coordination Nationale des Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs (CN/AEJT); Association No-Bièl; Fondation pour le Développement Communautaire (FDC); Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES Caritas Dédougou); Radios communautaires.





Financé par
l'Union européenne

¹ OMC. 2021. Mécanisme du cadre consultatif du directeur général en faveur du coton. Genève, Suisse, OMC. <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/WT/CFMC/W91-01.pdf&Open=True#:~:text=Au%20Burkina%20Faso%2C%20environ%204,au%20PIB%20Agricole%20du%20pays>

² Enquête de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) avec l'appui du BIT et de la Société Financière Internationale (2017).

Axes d'interventions appuyées par la FAO

Axes	Approches et résultats
<p>Sensibilisation tournée vers l'action des communautés et acteurs du monde agricole dans les zones cotonnières sur le travail des enfants et comment le prévenir</p> 	<ul style="list-style-type: none">→ L'introduction d'un module sur le travail des enfants dans le curriculum de 50 champs-écoles paysans (CEP) a favorisé la sensibilisation de 1 205 producteurs, tout en promouvant de bonnes pratiques agricoles dans des systèmes intégrés coton-céréales-légumineuses.→ La formation de vulgarisateurs et facilitateurs de CEP sur l'utilisation du guide visuel FAO/Bureau International du travail (BIT) <i>Protégeons nos enfants des pesticides</i>³ a permis de sensibiliser les producteurs et les familles et de limiter les risques d'exposition aux pesticides pour les enfants à la ferme et à la maison.→ La création de 116 clubs Dimitra ont permis d'engager un dialogue avec les communautés sur la thématique du travail des enfants. Rassemblant 2 456 personnes, les clubs ont mené à une prise de conscience individuelle et collective des effets néfastes du travail des enfants, à des changements de perception et des actions de prévention. Par exemple, de nombreux clubs ont établi une liste de travaux dangereux pour les moins de 18 ans.→ La réalisation d'animations communautaires et d'une série de micro-émissions radiophoniques sur les conséquences du travail des enfants et comment le prévenir ont touché un large public (partenariat avec les radios communautaires Radio Munyu (Banfora), La Voix des Balés (Boromo) et Radio Salaki (Dédougou)).
<p>Amélioration des moyens d'existence des familles plus à risque pour mettre fin à la dépendance économique vis-à-vis du travail des enfants</p> 	<p>L'autonomisation économique des femmes est un levier essentiel pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture. Ainsi, l'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) a ciblé principalement les femmes au sein de ménages en situation de plus grande vulnérabilité. Les bénéficiaires ont été sélectionnées selon l'approche communautaire en utilisant les critères de la méthodologie Household Economy Approach (HEA).⁴</p> <ul style="list-style-type: none">→ L'Appui au développement d'AGR pour 500 femmes sur la base de leurs compétences et leurs capacités à conduire des AGR et la considération des critères de vulnérabilité. Ces femmes ont bénéficié de formations (marketing, gestion, éducation financière), mais également d'un transfert monétaire conditionnel de 100 000 Francs CFA (approx. USD 151) versé en deux tranches pour acheter les intrants ou matières premières et équipements nécessaires aux AGR. Cette assistance monétaire était notamment conditionnée à la scolarisation des enfants. Ainsi, les enfants des ménages ciblés bénéficiaient de la stratégie de scolarisation accélérée/passarelle pour leur réintégration dans les écoles formelles (voir <i>Bonne pratique: Transferts monétaires conditionnels (« cash ») pour activités génératrices de revenus</i>).→ La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) avec la formation d'animatrices locales et la mise en relation avec des institutions locales de microfinance ont facilité l'accès au crédit en faveur des femmes pour renforcer leur AGR. L'amélioration du revenu des ménages a été utilisé pour soutenir l'éducation des enfants et, selon les besoins, payer une main d'œuvre adulte pour les travaux agricoles. <p>L'amélioration du revenu des ménages a été utilisé pour soutenir l'éducation des enfants et, selon les besoins, payer une main d'œuvre adulte pour les travaux agricoles.</p>

³ Guide visuel FAO/BIT Protégeons nos enfants des pesticides <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/5b4963fc-4a48-547d-8abc-d6d019e83a64>

⁴ La méthodologie HEA est basée sur l'analyse des moyens d'existence des familles pour caractériser leur niveau de pauvreté (« très pauvres », « pauvres », « moyens » et « nantis »). La particularité de cette méthodologie de ciblage réside dans le fait que la pauvreté est définie de manière participative par la communauté.

Aperçu des résultats d'interventions appuyées par l'OIT

Le projet CLEAR Cotton est mis en œuvre en étroite collaboration par l'OIT et la FAO. Les deux organisations ont agi ensemble au travers d'interventions complémentaires.

L'OIT a soutenu l'accès à l'éducation des enfants des femmes bénéficiaires des AGR, grâce à la stratégie de scolarisation accélérée/passerelle (SSA/P). Ce sont ainsi 1 052 enfants âgés de 9 à 13 ans (501 filles et 551 garçons) qui ont été retirés du travail des enfants et réintégrés dans les écoles formelles. En parallèle, 705 adolescents (14-17 ans) ont eu accès à de la formation professionnelle et à des opportunités d'apprentissages.

Le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur du coton, du textile et de l'habillement (employeurs, travailleurs, membres des coopératives de producteurs) a permis d'améliorer leurs connaissances sur la lutte contre le travail des enfants et particulier

sur les mesures de prévention du phénomène. À ce titre, l'UNPCB a élaboré un *Plan stratégique 2022-2026 pour l'élimination du travail des enfants dans la production cotonnière au Burkina Faso*. De plus, 30 cellules communautaires et cinq réseaux de protection de l'enfance ont été mis en place dans les régions des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest.

Enfin, une enquête nationale sur le travail des enfants et l'analyse de la chaîne de valeur du coton, textile et habillement sous l'angle des pires formes de travail des enfants (PFTE) permettra d'améliorer la base de connaissances et d'informer les politiques et les interventions, avec par exemple la mise en œuvre de la *Stratégie nationale de lutte contre les PFTE 2019-2023* et de son plan d'action opérationnel, lui aussi adopté grâce au soutien du projet.



Quelques enseignements du projet pour la suite

- **Éliminer et prévenir le travail des enfants dans l'agriculture requiert une approche intégrée.** Cela implique une collaboration étroite entre les acteurs du monde du travail, de l'agriculture, de l'éducation et de la protection sociale, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile.
- **L'approche des champs-écoles-paysans et les clubs Dimitra ont démontré leur efficacité** pour susciter des changements de perceptions et de pratiques. La question des travaux dangereux et des risques d'exposition des enfants aux pesticides a été un point d'entrée particulièrement pertinent.
- Dans la production cotonnière, **les familles aisées comme les familles en situation de pauvreté peuvent avoir recours au travail des enfants.** Ainsi, il est important de compléter l'appui aux AGR par des actions plus larges de sensibilisation aux effets néfastes du travail des enfants.
- **Le renforcement des capacités des parties prenantes** en matière de travail des enfants dans les zones cotonnières et **l'implication des organisations de la société civile** facilitent l'appropriation et la pérennisation des actions. Pour une implication dans la durée, les acteurs locaux et nationaux ont l'opportunité d'intégrer les outils et enseignements du projet dans leurs stratégies et plans d'actions.
- **L'approche du projet peut être répliquée dans d'autres filières agricoles et dans d'autres régions** avec une forte prévalence du travail des enfants, dans le cadre de programmes dédiés ou en l'intégrant par exemple dans des programmes de renforcement des moyens d'existence et de résilience des communautés rurales, dans des programmes d'appui à l'agriculture et au développement rural, ou encore par des interventions de protection sociale en faveur des populations rurales.



BONNE PRATIQUE: TRANSFERTS MONÉTAIRES CONDITIONNELS (« Cash ») POUR ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Un outil de prévention du travail des enfants

Afin de diminuer la dépendance économique des ménages au travail des enfants, le projet a appuyé le développement d'activités génératrices de revenus pour 500 ménages (soit environ 3 500 personnes) dans les communes de Ouarkoye, Bondokuy et Dédougou (région de la Boucle du Mouhoun). Cette région est non seulement le principal bassin cotonnier du pays, mais c'est aussi celle qui enregistre l'un des taux de scolarisation les plus faibles. En 2019, environ 58,5 pour cent des enfants de 6 à 16 ans n'étaient pas scolarisés, parmi lesquels 44,2 pour cent jamais scolarisés et 14,3 pour cent déscolarisés.

Une action orientée vers les femmes

L'augmentation des revenus des femmes rurales se traduit en général par une amélioration globale du bien-être et de l'accès à l'éducation des enfants, cette dernière étant généralement à la charge des femmes. Ainsi, l'action a ciblé les femmes des ménages sélectionnés par le projet.

Un diagnostic participatif réalisé avec l'appui de l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES Caritas Dédougou) auprès des femmes a permis d'identifier une douzaine d'activités dans le domaine de l'agroalimentaire: production-vente de soumbala, restauration, petit commerce, jardinage, production-vente de beurre de karité, production-vente de savon, achat-vente de céréales, embouche ovine, embouche caprine, embouche porcine, élevage de volaille, ou encore production-vente de dolo (bière locale).

Les critères de sélection des bénéficiaires:

- Niveau de vulnérabilité économique du ménage (ménage en situation de pauvreté ou de très grande pauvreté selon la méthode HEA);
- Ménage ayant des enfants travaillant dans la production cotonnière;
- Ménage ayant retiré les enfants de la production cotonnière pour les inscrire à l'éducation alternative dénommée « stratégie de scolarisation accélérée/passerelle (SSA/P) », à l'issue de la sensibilisation;
- Ménage ayant inscrit et maintenu les enfants dans le système d'éducation conventionnelle après la phase SSA/P;
- Femmes déjà engagées dans une activité génératrice de revenus.

La modalité « cash » pour appuyer les AGR: un choix basé sur l'efficacité

Les besoins en fonds de roulements, en équipements et en intrants pour chacune des AGR identifiées sont divers et spécifiques. Généralement, les projets fournissent une subvention en nature (équipements et intrants) aux porteurs de microprojets, mais dans ce cas la diversité des microprojets et des besoins associés aurait rendu l'exercice compliqué et long. Pour surmonter ce défi, la modalité choisie pour appuyer les AGR a donc été celle d'un transfert monétaire conditionnel directement alloué à chaque femme pour qu'elle puisse acquérir les intrants et les équipements nécessaires pour leur activité.

Ce choix a non seulement accéléré la mise en route de l'activité, mais a également responsabilisé et autonomisé les femmes qui ont pu sélectionner et acheter exactement ce dont elles avaient besoin et ce qui leur convenait, tout en contribuant à la vitalité économique locale (achats de produits et équipements disponibles sur les marchés locaux, plus accessibles pour les femmes).

La modalité « cash » pour appuyer les AGR: un choix basé sur l'efficacité

Le montant du transfert a été fixé à 100 000 Franc CFA (approx. USD 151) par femme, versé en deux tranches de 50 000 Francs FCA (approx. USD 75.5). Les bénéficiaires devaient s'engager à:

- Participer aux formations prévues pour consolider et développer leur AGR, et envoyer leurs enfants à l'école;
- Utiliser la première tranche de la subvention pour l'achat d'équipements et d'intrants pour leur AGR;
- Soumettre une preuve de l'utilisation de la première tranche pour pouvoir obtenir la suivante.

Le projet a établi un partenariat avec un fournisseur de services financiers, la FinTech WIZALL, qui a reçu les fonds liés à cette activité, mis en place des points de paiement (*cash point*) et géré la distribution des paiements à travers son application mobile *WIZALL Money*. Ainsi, chaque femme a reçu une première tranche de 50 pour cent du montant au lancement de l'initiative, puis le reste après vérification de l'utilisation des fonds.

L'ONG OCADES était chargée de l'identification, de la mobilisation et de l'accompagnement des bénéficiaires pour la conception de microprojets de développement de leur AGR et pour le suivi de proximité des versements, avec un suivi général de l'action par la FAO qui a utilisé la plateforme KoBo et Cash View, développée par la FAO Burkina Faso, pour faciliter le suivi des bénéficiaires et des transactions.

La sensibilisation et le renforcement des capacités des bénéficiaires de la modalité « cash »

Les 500 femmes bénéficiaires du transfert monétaire ont participé à une formation de trois jours organisée par OCADES sur les thèmes suivants: principes de base du marketing, gestion d'une AGR et tableau d'exploitation, crédit et gestion des dettes. De plus, la FAO a formé des animatrices parmi les bénéficiaires sur la méthodologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Une AVEC est un groupe de 15 à 25 personnes qui se mettent volontairement ensemble, épargnent et font de petits emprunts de manière périodique à partir de cette épargne. Elles fonctionnent en « cycles » de 9 à 12 mois, au bout desquels les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement au montant qu'ils ont épargné.

En parallèle, des actions de sensibilisation sur le travail des enfants ont été menées dans les communautés cibles, impliquant les partenaires gouvernementaux (Direction générale de la protection sociale, et en particulier la Direction de la Lutte contre le travail des enfants).

Les impacts de la modalité « cash » couplée aux actions de sensibilisation et formation

- **Augmentation de la scolarisation des enfants**, remplacés par de la main d'œuvre adulte : 637 enfants de 8 à 14 ans victimes du travail des enfants ont été retirés des champs de coton et inscrits ou réinscrits dans le système éducatif conventionnel grâce à l'appui de l'OIT et à la stratégie de scolarisation accélérée/passerelle.
- **Amélioration de la capacité de résilience des ménages** par la diversification de leurs sources de revenus. Ils ont acquis des actifs productifs et des fonds de roulement pour consolider leurs activités génératrices de revenus. La majorité des ménages a initié deux nouvelles activités génératrices de revenu.
- **Autonomisation des femmes à travers** (1) des formations pour développer leur AGR, (2) l'accès à des ressources financières grâce à la modalité « cash », (3) l'amélioration de leur pouvoir d'achat (4) l'amélioration de leur estime de soi et de la considération de leurs époux/communauté à leur rencontre, et donc de leur dignité et (5) une plus grande participation aux prises de décisions au sein du ménage du fait de leurs contributions aux dépenses de ce dernier.

Leçons tirées de la modalité transferts monétaires conditionnels (« cash »)

- Elle a permis d'**accélérer** le processus d'intervention et d'être plus **efficace**;
- Elle a offert la possibilité et la **flexibilité** aux bénéficiaires d'acquérir les intrants et les équipements de leur choix, et dans certains cas, de réorienter leurs microprojets en fonction de l'évolution du contexte local et des nouvelles opportunités;
- Elle a permis de **responsabiliser** davantage les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des biens;
- Cette modalité, associée à la formation/sensibilisation sur le travail des enfants et la facilitation de l'accès au système éducatif pour les enfants, a contribué à **asseoir les bases d'un partenariat** entre les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la protection sociale.

Facteurs à prendre en compte pour reproduire la modalité transferts monétaires conditionnels (« cash »)

- **Identifier des partenaires de mise en œuvre** ayant une bonne capacité et un niveau d'engagement important;
- Prendre en compte le **niveau d'analphabétisme** des bénéficiaires et l'absence de pièce d'identité pour certains. Dans le cas du projet, le partenaire de mise en œuvre (OCADES) a recruté des monitrices pour apporter un appui-conseil de proximité aux bénéficiaires. De plus, des actions ont été entreprises pour faciliter les démarches d'obtention de pièces d'identité par les femmes bénéficiaires qui n'en disposaient pas. Ceci a facilité leur mise en relation avec les institutions microfinancières;
- Mettre en place des **cash points mobiles** pour limiter le temps d'attente des bénéficiaires au cours des retraits du fait de l'éloignement des lieux de résidence des bénéficiaires, de l'insécurité et des perturbations sur les réseaux téléphoniques.

Les transferts monétaires sont déjà utilisés au Burkina Faso dans le cadre de projets de protection sociale, mais l'utilisation de cette modalité pour le financement d'activités génératrices de revenus avec une conditionnalité liée au travail des enfants est **une première expérience pour le pays**. Ce modèle pourrait informer les échanges sur le système national de protection sociale pour une possible réplique ou mise à échelle, qui pourrait compléter d'autres mesures comme l'extension de la protection sociale aux producteurs et travailleurs agricoles, contribuant ainsi à une plus grande résilience des ménages et à la prévention du travail des enfants.



Inclusive Rural Transformation and Gender Equality (ESP) Division Economic and Social Development

End-Child-Labour@fao.org
www.fao.org/rural-employment
www.fao.org/childlabouragriculture

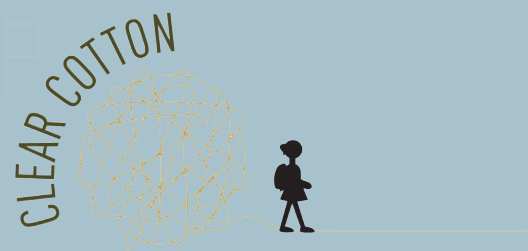
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italy

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons, 4
CH-1211 Genève 22 - Suisse
T: +41(0) 22 799 61 11

E: fundamentals@ilo.org
www.ilo.org/clearcotton

cover photo: ©FAO/Giulio Napolitano



Certains droits réservés. Ce(tte) oeuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.